

Communiqué de presse

13 avril 2022 - N°7

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 MAI 2022

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

18 mai 2022 à 10 heures au siège social de SCOR SE 5, avenue Kléber 75016 Paris

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 11 avril 2022 (Bulletin n°43) et contient l'ordre du jour et le projet du texte des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires à l'occasion de cette Assemblée.

Les actionnaires au porteur doivent adresser une demande auprès de leur intermédiaire financier aux fins d'obtenir les formulaires de procuration et de vote par correspondance. Les actionnaires nominatifs les recevront directement avec leur convocation.

Les informations relatives à cette Assemblée peuvent être consultées sur le site internet de SCOR à l'adresse suivante : www.scor.com/fr/assemblees-generales.

Les documents prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont disponibles, dès ce jour, sur le site internet de la Société à l'adresse www.scor.com sous la rubrique « Investisseurs / Assemblées Générales / Informations et documents relatifs à l'Assemblée 2022» ou sur simple demande auprès du service Relations Investisseurs (investorrelations@scor.com).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce seront par ailleurs tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième (5ème) jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de quinze (15) jours précédant la date de l'Assemblée.



Communiqué de presse

13 avril 2022 - N°7

Contacts

Presse Nathalie Mikaeloff media@scor.com

Relations Investisseurs Yves Cormier ycormier@scor.com www.scor.com

LinkedIn: SCOR | Twitter: @SCOR SE

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Quatrième réassureur mondial, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

SCOR offre à ses clients un niveau de sécurité très élevé, comme en atteste sa notation financière de niveau AA-attribuée par S&P, Moody's, Fitch et AM Best. Le Groupe a enregistré plus de 17.5 milliards d'euros de primes en 2021. Représenté à travers 36 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 160 pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com